

LA « CIGALE HAÏPHONNAISE amicale des Provençaux

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 mars 1923)

LA CIGALE. — La Cigale nous communique : « Dans sa réunion, tenue le 17 mars courant, le groupement des Provençaux a pris la décision de nommer, en dehors du comité permanent de ce groupe, composé de MM. Bergeon, président ; Château, secrétaire ; et Mathis, trésorier, nouvellement élu, une commission de fêtes chargée de l'élaboration d'un programme en vue d'organiser à Haïphong des réjouissances carnavalesques en 1924.

Ont été désignés par l'assemblée, comme président, M. Sauvaire et, comme membres, MM. Muraire, Joly, Chaix, Rochette, Gamet, Jean Peyron, Chodzko, Rayne.

Les grandes lignes d'un programme furent esquissées et adoptées à l'unanimité. Nous aurons donc à Haïphong, en 1924, tout comme à Nice, Cannes, Saint-Raphaël, Toulon, Aix-en-Provence, notre carnaval, Carmantran II faisant son entrée solennelle suivi par ses nombreux fidèles ; un corso fleuri et, peut-être, une grande Redoute au théâtre municipal.

Pour arriver à un résultat tangible, le comité qui vient d'être constitué ne négligera rien pour que ces fêtes carnavalesques projetées obtiennent le plus vif éclat. Le programme sera élaboré avec le plus grand soin et donnera pleine satisfaction à toutes les personnes qui y assisteront. Les visiteurs de nos villes sœurs tonkinoises, Hanoï, Bac-Ninh, Nam-Dinh, etc., peuvent être, d'ores et déjà, assurées que l'accueil le plus cordialement provençal leur sera réservé.

À cet effet, le comité se propose d'adresser, en temps opportun, un pressant appel aux Pouvoirs publics : gouvernement général, résidence supérieure, chambres de commerce et, en particulier, à tous les commerçants et industriels et aux chefs de congrégations chinoises pour que, lors de l'ouverture de la souscription, celle-ci soit très fructueuse et permette de réaliser des recettes imposantes. Il ose espérer que cet appel sera entendu pour le plus grand bien des familles nombreuses nécessiteuses des communes de Hauviné [près Verdun] (filleule de Hanoï), Chavignon (filleule de Haïphong), de celles du Tonkin et de la Société des Métis abandonnés, œuvres pour lesquelles le reliquat des fonds est destiné.

[Bouillabaisse au Grand Hôtel]

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Doson-Grand_Hotel.pdf

En attendant, pour le lundi de Pâques, 2 avril prochain, la « Cigale provençale » ira chanter à Doson où le vatel tonkinois Birot-Besson convie les enfants de Provence à venir, nombreux, déguster une bouillabaisse phocéenne monstre, qui rivalisera, nous n'en doutons pas, avec celle que l'on sert chez Basso, sur la Cannebière, Te, mon bon !!!

Le programme fixé est le suivant : Départ de Haïphong, le 2 avril à 7 heures 30 (Rendez-vous Société des Transports Automobiles).

Excursion à la Source.

Apéritif-Jeux de boules.

Déjeuner à midi.

À partir de 15 heures, Grande Sauterie.

Il ne sera pas envoyé d'invitation particulière, mais les Provençaux prient toutes les personnes qui ont reçu une invitation, lors du dernier bal, de leur faire l'honneur d'assister à cette sauterie toute intime.

Qu'on se le dise !!!

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mars 1924)

LA CIGALE — Le Comité de l'amicale des Provençaux nous prie de publier la liste des prix qui seront décernés aux plus jolis costumes du bal travesti de la « Cigale » samedi prochain ;

Dames : 1^{er} prix : 1 lustre ; 2^e : 1 lampe Richard ; 3^e : 1 seau à biscuit et 1 timbale en argent ; 4^e : 1 vaporisateur et 1 flacon parfum Arys ; 5^e : 1 nécessaire de toilette.

Messieurs ; 1^{er} prix : 1 plafonnier ; 2^e : 1 Jardinière Gallia et Cristal ; 3^e : 1 encrier et 1 cendrier ; 4^e : 1 Jardinière et 2 1/2 Mumm ; 5^e : 1 service coco argent et 2 1/2 Mumm.

Couples : 1^{er} prix : 1 corbeille à pain argent ; 2^e : 1 coupe argent ; 3^e : 2 dessous de carafe argent ; 4^e : 1 vaporisateur et 1 flacon parfum ; 5^e : 2 vases japonais et 4 1/2 Mumm.

Groupes : 5 caisses de champagne.

Hanoï
LE BANQUET DE LA SARTAN
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1928)

.....
Enfin, dit-il, il sera bref, pour ne pas fatiguer son auditoire. Il donne d'abord lecture d'un télégramme d'excuses de l'ami Peyron, qui, invité à ce banquet avec le Comité de la Cigale haïphonnaise, n'a pu y venir. Puis il exprime les profonds regrets de toute l'assistance qui déplore l'absence de notre vénéré et cher capoulié le colonel Bonifacy, qu'un deuil récent retient chez lui. Il lui envoie l'expression de la bien sincère et profonde sympathie de tous les Provençaux ici présents.

.....

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1929)

LA « CIGALE HAÏPHONNAISE ». — Le comité de la « Cigale haïphonnaise » nous communique le télégramme et la note suivante :

Comité Cigale Provençale Haïphong. Suis en panne sur les bords du Song Nang avec vin et pieds gelés. Stop. Envoyez d'urgence un réchaud *Rescofé m'y* afin pouvoir continuer voyage.

FADA DE LA ROQUETTE. — Au reçu de cette nouvelle, le comité de la Cigale fut très embarrassé pour trouver une voiture très rapide, lorsque le sympathique directeur du Garage Central offrit de mettre à la disposition de ce groupement à titre gratuit un auto-chenille à conduite extérieure, carrosserie Weimann, qui partit sur le champ porter

au Fada de la Roquette le fameux réchaud *Rescofé m'y*, ce qui va permettre à notre illustre compatriote d'arriver à la date voulue à Haïphong.

Chers concitoyens et compatriotes, ne vous faites donc pas de souci pour lui. Notre Fada de la Roquette va rattraper rapidement son retard Zou ! à la besogne. Cousez Mesdames, clouez et fignez Messieurs afin que le Fada de la Roquette ait une réception digne de lui et qu'il soit entouré à son arrivée... solennelle à Haïphong de l'escorte la plus grandiose et la plus somptueuse qui se puisse imaginer ! le pôvre ?

LA FÊTE DE LA CIGALE HAÏPHONNAISE (*L'Avenir du Tonkin*, 13 février 1929)

Je laisse à notre chroniqueur ordinaire de Haïphong le soin de relater les détails des belles fêtes données par la Cigale. Il me serait, en effet, impossible d'énumérer les nombreuses personnes qui ont assisté à la Redoute, dans la coquette salle de la Société musicale de Haïphong, splendidement et artistiquement décorée, brillamment illuminée. Les cigales y abondaient, comme on peut bien le penser, et si elles ne faisaient pas entendre leur chant continu, l'orchestre endiablé les suppléait à merveille.

M. Le gouverneur général Pasquier, accompagné du capitaine Barrault et de l'enseigne Deroo, ses officiers d'ordonnance, M. le consul Bodard, M. le résident-maire Bouchet, le colonel Cléménçon, commandant d'armes, étaient à la table d'honneur, environnés de M. Peyron, président de la Cigale, et du cabiscou de la Sartan, votre serviteur, qui, avec une délégation de sa société, avait voulu se joindre aux compatriotes de Haïphong.

Inutile de vous dire que la gaieté la plus expansive, la plus cordiale, n'a cessé de régner pendant toute la soirée, que les splendides costumes des travestis ont été beaucoup admirés, autant que celles qui les portaient avec tant de grâce.

Parmi elles se trouvait un groupe de cinq Artésiennes représentant, de la brune à la blonde, la beauté classique de la vieille cité grecque dont le passé nous a encore été rappelé par la danse gracieuse de M^{lle} Chapat, qui a soulevé les applaudissements répétés de la salle.

Vers deux heures du matin, en dépit du crachin, une joyeuse farandole est allée assister à l'incinération du Fada de la Roquette, Sa Majesté Carmentran VII, qui, comme le Phénix renaissant de ses cendres, s'était prêté de la meilleure grâce à cette cérémonie. Il est tombé, le pôvre, avec un sourire, pendant que, dans ses entrailles en feu, des pétards éclataient, des fusées s'échappaient et que ses fidèles entonnaient le lugubre :

Adieu paure, paure, paure !
Adieu paure Carmentran !
Se n'avies pas gu la f...
Acco faurié pas riba, etc., etc.

Et, la crémation terminée, la joyeuse farandole est retournée se livrer à la joie en chantant, comme il sied :

Tu t'en vas, é iéu returni
Adiéu paure Carmentran

Puis on s'en est donné jusqu'à 6 heures du matin.

Et, comme je suis indécrottable quand il s'agit de raconter de vieilles histoires, parlons un peu de Carmentran.

Vous avez lu Hérodote, sans doute, eh bien, si vous voulez remonter à l'origine de Carmentran, relisez le paragraphe XLVIII du livre II, Euterpe, que je ne saurais vous donner en français.

Carmentran descend de Bacchus, même à Haïphong, où il était connu comme il sud, à cheval sur un tonneau, et jusqu'à une époque pas trop éloignée, on se comportait en Provence comme en Égypte et en Grèce.

Et voici ce que disent à ce sujet les chroniques de Valréas.

Le 1er mai 1661, les consuls sortant de charge, André Deydier et Daruti, ainsi que Joseph Eymeric, trésorier et conconsul avecque 46 conseillers, par devant noble Louis Inguimberti, juge, font cognoistre :

« Quant à la proposition qui a été faicte touchant le dernier jour de Carnaval que l'abbé de la jeunesse faict salter ung homme de paille et que la présente année monsieur l'Official s'en est formalisé soubz prétexte de... infasme et prétend l'empescher à l'advenir. »

« A esté conclud de continuer la constume de faire sautter le Carmantran, mais toutefois sans aucune figure... »

L'abbé de la jeunesse, ou prince d'amour, était, comme dans la Rome antique, l'intendant des fêtes, jeux et danses, l'Official était le juge ecclésiastique, représentant de l'évêque.

Et dans ma jeunesse, on faisait encore *sautter* le carmentran suivi par la jeunesse masquée et dansant la danse di buffet.

En tête se trouvaient les fifes et les tambours, suivis par Carmentran, assis majestueusement sur un brancard, entouré par les danseurs vêtus uniformément d'une longue chemise sur laquelle on avait écrasé un jaune d'œuf. Le Mercredi Saint, le Carmentran était brûlé en cérémonie, la foule qui l'entourait chantait Adieu, pare, pare ! etc.¹

Revenons de la Provence à Haïphong : La fête, vous le savez sans doute, a été donnée au profit de la Fédération nationale des anciens coloniaux et surtout pour la construction d'un hôtel réservé pour eux à Marseille. L'entrée était donc payante et une vente de cigales, au cours de la soirée, a témoigné de la générosité des assistants pour une œuvre qui les intéresse tous.

Il n'est pas banal de voir revivre ici, sur cette terre lointaine, les divertissements régionaux des vieilles provinces françaises qui, dans la mère patrie, disparaissent sous un voile d'ennuyeuse uniformité. Nous ne sommes pas exclusif et nous voudrions bien voir promener les géants de Flandre, danser la bourrée auvergnate, manger les piquetés franc-comtois, etc.

Je n'aurais garde de terminer sans remercier la Cigale de l'excellent accueil réservé à la Sartan en tout d'abord à son brave président, M. Peyron, et à sa famille.

Gramaci en touti. À l'an que ven, longo mai.

A, Bonifacy, félibre mainteneur,
cabiscou de la Sartan

AMICALE DES PROVENÇAUX
(L'*Avenir du Tonkin*, 14 mars 1933)

Maigre la crise qui les avait momentanément dispersés, les Provençaux, en résidence à Haïphong, ont convenu de se regrouper et, dans une première réunion qui a eu lieu le 11 courant, ont constitué leur nouveau comité.

¹ En provençal, chaque lettre se prononce séparément, avec sa valeur propre, e comme é ou è français, suivant les mots, u après une voyelle a toujours le son *ou* français. *Diéu* se dit donc Diéou en appuyant sur l'é comme *diéu*, pipe, en annamite.

Il a été convenu, en principe, qu'on essaierait de reprendre la série des fêtes, jadis si réussies, sur d'autres bases, en tenant compte de la situation actuelle.

En attendant la constitution d'un programme d'ensemble, qui sera discuté en comité, il a été décidé d'organiser des jeux de boules, des agapes et des réjouissances de familles diverses.

Cette première réunion s'est terminée joyeusement par un petit concert improvisé donné par quelques jeunes membres de la Cigale.

AMICALE DES PROVENÇAUX DE HAIPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1933)

Les Provençaux de Haïphong ont arrêté, mardi soir, à 18 heures, en réunion spéciale, les dernières dispositions en vue d'assurer le plein succès de l'agape amicale et joyeuse qui doit les réunir dimanche prochain, 7 mai, au barrage des eaux du Uông-Bi.

Le rendez-vous a été fixé au bac de Nui Deo, d'où le départ général sera donné à 7 heures précises.

Les personnes qui ne disposent pas d'auto particulière trouveront à ce point un autocar confortable, spécialement réservé pour assurer leur transport.

Dès l'arrivée au barrage, les divertissements commenceront. Il y aura notamment :

Un concours de boules pour hommes,

Un concours de boules mixte, pour dames et messieurs,

et pour les personnes qui ne pratiquent pas le noble sport des boules, un grand concours de bousillée et de tir.

Après le déjeuner, les meilleurs rossignols du groupe se lanceront un défi et s'affronteront dans un concours de chansonnettes

Tous ces concours ont été dotés de plusieurs prix aussi beaux que variés. Les organisateurs réservent des surprises inédites aux heureux gagnants.

Cette escapade champêtre se terminera par une sauterie générale en plein air, sous les frais ombrages, devant le grand miroir des eaux municipales.

Une pareille réjouissance ne peut pas, bien entendu, être complète sans bon déjeuner. Il est donc instamment recommandé à tous les participants de ne pas oublier de se munir d'un panier confortablement garni. Le Comité regrette de n'avoir pas pu prendre cette dépense à sa charge. Il s'est contenté, cette fois, de la location de l'Hôtel des Vives Eaux où tout le monde est assuré d'y tenir bien à l'aise.

AMICALE DES PROVENÇAUX (*L'Avenir du Tonkin*, 11 mai 1933)

Dimanche dernier 6 mai, dix-sept autos ont pris le départ au bac de Nui Dèo, à 7 heures avec 48 membres de la « Cigale », 10 enfants et plusieurs amis. Favorisés par une journée de soleil splendide qu'une forte et fraîche brise venait tempérer, ils ont trouvé à leur arrivée au parage du Uông Bi, une agréable maison toute préparée pour les accueillir.

À 9 heures, les divers concours battaient leur plein. Ils se sont prolongés jusqu'au moment fixé pour l'apéritif. Vers 11 h 30, tous petits et grands, criaient famine. Chacun s'est rué vers le déjeuner, cherchant un coin préféré, qui près du lac, qui sous les ombrages, pour déguster bien à l'aise les paniers, mis au frais et confortablement pansus.

Vers 14 h.30, reprise des concours, Celui de chants a remporté le plus franc succès, Quelques talentueux amateurs ont charmé l'assistance. M. Galmundi, en particulier, est un jeune baryton doté d'un admirable organe. Sa belle voix chaude et vibrante a ébranlé les échos et remué tous les cœurs. Ensuite, M. Raynaud, parfait dans ses chansonnettes provençales, a désopilé la rate de l'assistance, toute secouée d'un rire énorme. Très applaudi à son tour, l'adroit M. Marro s'est fait remarquer dans ses tours variés de prestidigitation.

Puis, tandis que quelques amateurs de bousillée s'affrontaient dans un coin, les intrépides danseurs envahissaient la salle aux accents d'un orchestre infatigable et endiablé

Les heureux gagnants des concours, tous dotés de prix superbes, utiles ou récréatifs ont été :

- 1° Concours de boules (dames) : M^{mes} Cheyland, Nivière, M^{lles} Cheyland, Germain.
- 2° Concours de boules (hommes) : MM. Feyion, Germain, Nivière, Materon.
- 3° Concours de chants : MM. Galmundi, Raynaud.
- 4° Concours de bousillée : MM. Soufflet, Mauras
- 6° Concours de tir à la carabine : MM. Soufflet, Demischili.
- 6° Concours de pêche : M. Carizet 0 kg 800 en 2 heures.

Ce n'est pas sans regrets qu'à dix-sept heures, il a fallu, hélas, s'arracher à tant de délices et terminer cette joyeuse journée trop courte et pourtant si bien remplie.

Tout le monde heureux et satisfait du temps idéal, du charme du site merveilleux, de la franche et très cordiale entente qui n'a pas cessé de régner jusqu'à la fin, a pris le chemin du retour en joyeux cortège, avec promesse de recommencer.

PROGRAMME de la
FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 1933
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1933)

.....
8 h. Concours de boules au boulodrome de l'Amicale des Provençaux, 28, boulevard Henri-Rivière. Entrée libre.
.....

LES SPORTS

Amicale des Provençaux
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 septembre 1933)

Le typhon dont nous étions menacés n'ayant pas daigné venir troubler notre quiétude, la fête organisée pour demain par « la Cigale haïphonnoise » s'annonce sous les auspices du beau temps, le soleil de Provence ayant promis son gracieux concours.

Nous ne reviendrons pas sur les conditions dans lesquelles se dérouleront, au siège social 8, boulevard Henri-Rivière, les concours de boules et de tir ouverts à tout le public, français et annamite, dès 8 heures du matin.

Mais nous pouvons ajouter aux renseignements déjà publiés que, grâce à la générosité inlassable des commerçants de la place — dont quelques-uns nous ont spontanément offert des lots —, le comité a pu augmenter le nombre des prix.

C'est ainsi que l'équipe victorieuse du concours de boules se verra attribuer trois prix au lieu d'un.

D'ailleurs, les gagnants ne seront pas sans mérite car on affirme que le désir de participer à une bonne œuvre a décidé les boulomanes d'Hanoi à nous envoyer leur meilleurs joueurs.

De même, fidèle à la tradition galante si fort en honneur en Provence depuis les cours d'Amour, le comité a pensé qu'il convenait de réserver une place et un prix aux charmantes Haïphonnaises qui ont promis de venir nous apporter, dimanche, la preuve de leur adresse.

Et comme ces décisions du comité n'ont pas épuisé les lots, il restera de quoi donner aux joueurs moins heureux et aux tireurs moins adroits des prix de consolation.

Nous sommes convaincus que tous les gens de cœur — et ils sont nombreux à Haïphong — se feront un devoir de venir passer chez les Provençaux, quelques agréables moments.

Et, s'ils ne gagnent pas de prix, ils emporteront tout de même la satisfaction d'avoir accompli leur devoir de solidarité envers des hommes malheureux et, peut-être, d'avoir permis à ceux-ci d'apaiser la faim de leurs tout-petits et de sécher les larmes de la maman.

LES SPORTS

Concours de pêche

Concours de boules

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 novembre 1933)

Le Comité de la « Cigale haïphonnaise » fait connaître qu'il a achevé l'organisation de la sortie projetée pour le 12 novembre sur Hongay.

Grâce à l'obligeance de la Société des Charbonnages du Tonkin, une salle fermée sera mise à la disposition des excursionnistes qui se trouveront ainsi à l'abri des intempéries.

Voici le programme de la journée :

Départ de Haïphong à 4 heures du matin (rendez-vous au bac de Nui-Deo) ; à 6 h. 30 casse-croûte à Hongay ; de 8 h. à 10 heures, concours de pêche ; à midi, pique-nique (avec les vivres emportés par les participants) ; de 13 h à 16 h. concours de boules ; 16 h. départ pour Haïphong.

Il est rappelé d'une part, que les sympathisants sont admis à cette excursion, d'autre part, qu'un autocar de 20 places est mis à la disposition du comité au prix de 30 piastres aller-retour.

Pour lui permettre de prendre toutes dispositions utiles, le comité prie les retardataires de se faire inscrire le plus tôt possible au siège de la société. La liste d'inscription sera close, irrévocablement, le jeudi 9 novembre à 19 h.

LES SPORTS

« Amicale des Provençaux »

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} mars 1934)

La « Cigale haïphonnaise » s'est réunie en assemblée générale en vue de procéder au renouvellement de son bureau

Le président sortant, M. Peyron, devant sous peu rentrer en France définitivement, M. Coulomb a été élu président à l'unanimité ; vice-président, M. Chantrier ; secrétaire, M. Oudin ; trésorier, M Pinchi ; membres du Comité, MM. Vinay et Angelard.

Puis l'assemblée décide d'organiser un concours de boules qui aura lieu, au siège social, le dimanche 4 mars à 8 heures du matin.

Un communiqué ultérieur fera connaître les conditions du concours.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

AMICALE des PROVENÇAUX
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1934)

À l'occasion de la présence à Haïphong du « Bernardin-de-Saint-Pierre », le comité de la « Cigale haïphonnoise » a décidé d'organiser un concours de boules au jeu dit « pétanque » auquel pourront prendre part tous les navigateurs qui aiment ce sport.

Voici les conditions du concours.

Droit d'inscription : une piastre par joueur

Les équipes seront composées de trois joueurs et formées à l'avance par les intéressés.

L'équipe gagnante de la finale recevra le premier prix, soit les deux tiers du total des mises ; l'équipe perdante de la dernière partie recevra le second prix, soit le tiers des mises.

Le concours aura lieu, dimanche 6 mai, au siège de la Société, 28, boulevard Henri-Rivière ; il commencera à 8 heures du matin, mais les joueurs devront se présenter à 7 h. 30 en vue de permettre le tirage au sort des équipes.

Les inscriptions seront reçues tous les soirs de 18 h. à 20 h. au siège social et dimanche matin de 7 h. à 7 h. 30.

Qu'on se le dise !

LES SPORTS

AMICALE des PROVENÇAUX
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mai 1934)

Le championnat de boules du Tonkin (jeu provençal dit « à pétanque ») organisé par la « Cigale haïphonnoise », s'annonce comme un succès : tous les jours parviennent au comité de nouvelles adhésions aux deux matches qui se dérouleront, le dimanche 17 mai, sur le nouveau boulo-drome de la Société, boulevard Henri-Rivière, n° 28.

Si le soleil veut bien apporter son gracieux concours à sa fidèle « Cigale », ce sera, pour le sport bouliste revenu à l'honneur, une magnifique journée dont la matinée sera consacrée au championnat de pétanque et l'après-midi, au match amical à la Lyonnaise.
